

Le Golfe du Morbihan : Une Réserve...

Pour quoi faire ?

par Roger MAHÉO *

Site sans doute unique en France, le Golfe du Morbihan est reconnu depuis longtemps comme l'un des paysages les plus pittoresques de Bretagne. Il représente une zone de 35 000 hectares, dont le tiers environ appartient au domaine maritime.

Communiquant avec l'Atlantique par un étroit goulet, le Golfe ressemble à une véritable petite mer intérieure. Les découpures du littoral et la disposition des îles divise le Golfe en deux bassins d'aspect assez différent :

— La partie occidentale (de Port Navalo à l'île aux Moines, Arradon et à l'ouest de l'île d'Arz) présente un relief sous-marin accentué, caractérisé par des courants violents circulant autour des nombreuses îles et îlots.

— La partie orientale (située à l'est de l'île d'Arz) est caractérisée par un relief plus atténué ; les courants diminuent d'intensité, favorisant la sédimentation ; il s'est ainsi formé d'immenses vasières qui découvrent à marée basse.

Le microclimat du Golfe, caractérisé par un ensoleillement important toute l'année et par des hivers généralement doux en raison de la pénétration des eaux marines à l'intérieur des terres, contribue à la présence d'une flore et d'une faune variées et abondantes, de type à la fois tempéré et sub-méditerranéen.

LE GOLFE DU MORBIHAN AUJOURD'HUI

Cet ensemble de facteurs assez exceptionnels fait du Golfe une zone naturelle d'intérêt biologique et scientifique remarquable, exploitée pour l'ostréiculture et la pêche, et convoitée par un tourisme envahissant.

Le développement du tourisme et de l'ostréiculture est plus sensible dans la partie occidentale du Golfe ; la partie orientale, d'accès plus difficile, reste relativement sauvage.

* Conseiller biologiste du Morbihan. Université de Rennes, Station Biologique de Bailleron, Séné, 56000 Vannes.

I. — INTÉRÊT BIOLOGIQUE ET SCIENTIFIQUE

Il est surtout d'ordre ornithologique, et limité à la partie orientale.

La situation géographique du Golfe du Morbihan fait de ce secteur un jalon très important sur la « Flying Line », la grande voie de migration de l'ouest européen. Etape migratoire à l'automne et au printemps pour des dizaines de milliers d'oiseaux marins, le bassin oriental du Golfe abrite en hiver une importante population ailée, oscillant entre 70 et plus de 100 000 oiseaux (Anatidés, Limicoles, Laridés).

Le rôle du bassin oriental est double :

— La baie de Sarzeau représente un vaste abri naturel où les oiseaux peuvent satisfaire leurs activités de « confort » : repos, toilette, parades.

— Les 2 à 3 000 hectares de vasières qui découvrent à basse mer constituent une zone trophique de première importance : les Zostères qui colonisent ces vasières forment actuellement le plus vaste herbier littoral français ; il existe en outre toute une faune associée servant également de nourriture aux oiseaux.

L'intérêt ornithologique du Golfe est lié à la qualité et à l'abondance de l'avifaune hivernante, notamment :

Bernache cravant : 8 000 oies hivernent de novembre à mars, ce qui représente 60 à 70 % des effectifs français et près de 20 % des effectifs mondiaux de l'espèce (seconde concentration mondiale).

Les Bernaches sont totalement inféodées au Golfe : elles se nourrissent exclusivement de Zostères lorsque les herbiers sont découverts, et se reposent sur l'eau dès que la mer recouvre les bancs.

Anatidés : Avec des effectifs variant de 20 à 40 000 canards, le Golfe représente la principale remise du littoral atlantique français. On y observe principalement le Canard siffleur (65 à 70 % des effectifs hivernant en France), le tadorne, le colvert, le pilel, la Sarcelle d'hiver, le Garrot à œil d'or (80 % au moins des effectifs hivernant en France) ; le Harle huppé est surtout abondant au mois de mars (regroupement pré-nuptial).

A la tombée de la nuit, les canards se dispersent en recherche de nourriture vers les marais et les étiers de Suscinio, Noyal-Séné, Pénérif, la zone d'inondation de la Vilaine et la Grande Brière. Il semble bien en effet que les canards ne trouvent qu'un complément de nourriture sur les vasières du Golfe.

Laro-limicoles : Le Golfe représente la troisième concentration française, avec des effectifs d'environ 40 000 Echassiers, notamment Bécasseau variable, Bécasseau maubèche, Pluvier Argenté, Chevalier gambette, Courlis. Ils exploitent les vasières dès que la mer se retire ; la plupart quittent le Golfe avec le flot, se réfugiant dans les marais et sur les levées bordant les étiers.

2 à 3 000 Goélands sont également présents pendant l'hiver, essentiellement le Goéland cendré et la Mouette rieuse.

Autres espèces : Le Golfe abrite une importante population de Grèbes : 2 à 300 Grèbes huppés en hivernage, effectif culminant à 3-400 pendant la migration d'automne.



L'herbier commence à découvrir avec le jusant... les Bernaches se mettent « à table ».

(Photo R. Mahéo)

Présence également d'environ 6 000 Foulques.

Le Golfe occupe donc une place primordiale :

— pour la survie de la Bernache cravant (espèce menacée, actuellement protégée dans toute l'Europe) ;

— comme étape migratoire et zone d'hivernage pour la sauvagine.

Le Golfe est d'ailleurs classé dans les dix zones humides à conserver en priorité en Europe (d'après la liste établie par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Or il n'existe actuellement qu'une réglementation du droit de chasse en bateau, inappliquée faute de moyens.

II. — INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

L'ostréiculture constitue l'activité essentielle : le Golfe est un très important centre d'élevage de l'huître plate (*Ostrea edulis*) ; on essaie d'intensifier le captage des larves d'huîtres depuis quelques années.

Environ 2 000 hectares du domaine maritime se trouvent ainsi concédés à cette industrie sous forme de concessions ostréicoles (2 500 concessions en 1971) ; pratiquement toute la zone péri-littorale se prêtant à ce type d'activité est actuellement occupée (voir carte).

La pêche, artisanale, plus développée dans la partie orientale, est surtout axée vers :

— l'exploitation des bancs naturels d'huîtres, d'octobre à mars (bancs naturels : 1 700 ha, bancs amodiés : 250 ha) ;

— la capture des Seiches ; plus de 20 000 casiers sont immergés dans le Golfe de mars à mai ;

— la capture du poisson (Soles, Plies, Rougets, Mulets, Bars) en période estivale.

La pêche à pied n'est pas négligeable sur les vastes étendues qui découvrent à marée basse, surtout basée sur la récolte des Mollusques : huîtres sauvages, moules, palourdes, bigorneaux.

III. — INTÉRÊT TOURISTIQUE

La beauté des sites, la douceur du climat, la relative sécurité du plan d'eau ont favorisé le développement du tourisme. Les sports nautiques, en particulier la voile, sont en plein essor : près de la moitié des écoles de voile officielles du département se trouvent dans le périmètre du Golfe ; plus de 1 300 bateaux ont été recensés en 1970. Situation identique en ce qui concerne les résidences secondaires : le rythme annuel de progression se maintient à un taux supérieur à 8 % (120 résidences secondaires au km² à l'île aux Moines fin 1971).

ORIGINE DE LA RICHESSE BIOLOGIQUE DU GOLFE DU MORBIHAN

La richesse biologique du Golfe s'exprime au niveau de l'ostréiculture, de la pêche et par la présence hivernale d'une multitude d'oiseaux de mer. Elle est essentiellement liée à quatre facteurs :

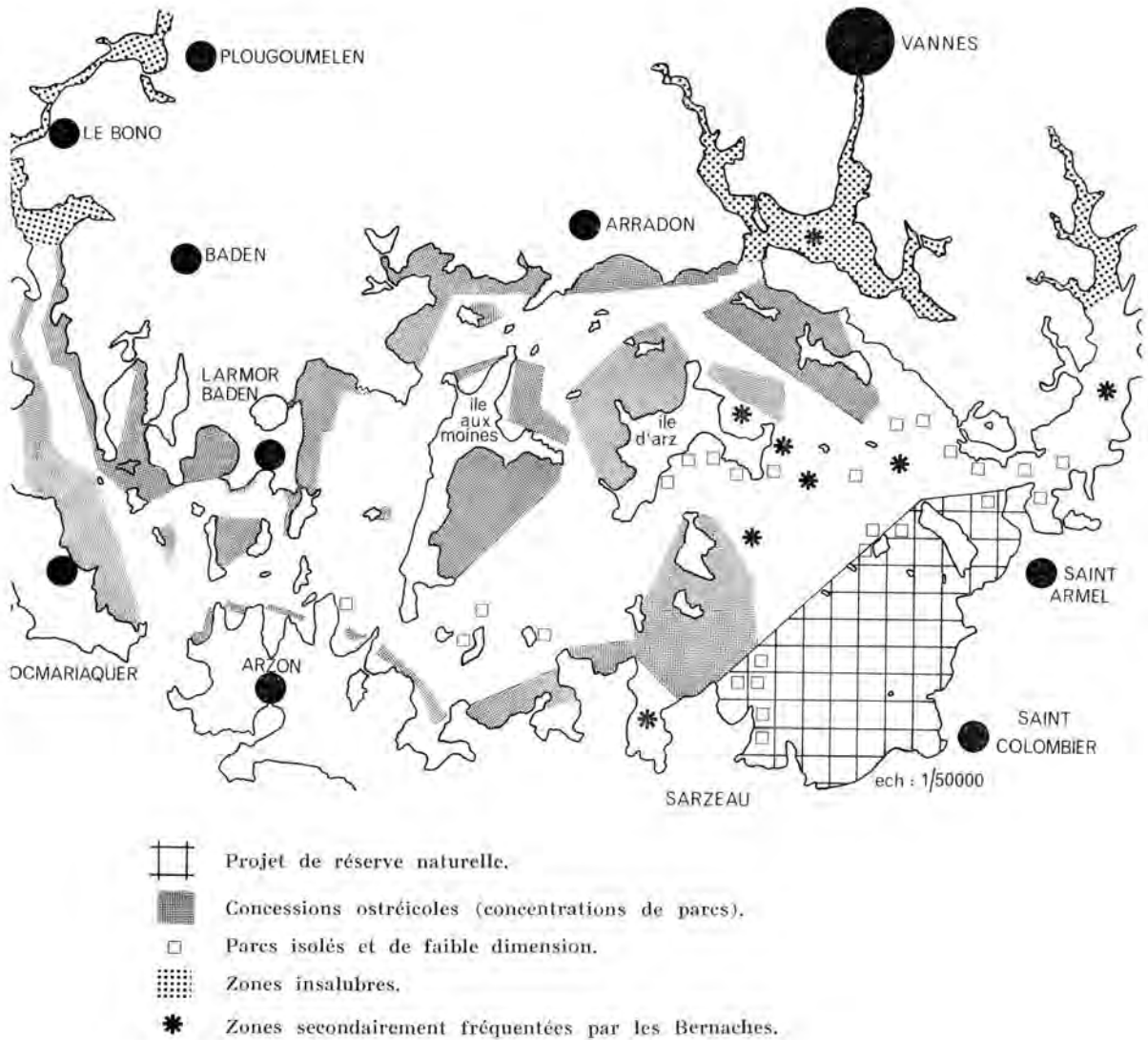
- la structure du Golfe ;
- l'existence de quelques marais littoraux non encore asséchés ;
- la présence d'immenses vasières recouvertes d'herbier ;
- la proximité d'étiers et de marais indispensables aux activités quotidiennes des canards et échassiers.

STRUCTURE DU GOLFE

Compte tenu de la profondeur dans l'ensemble faible, du brassage de l'eau par les courants et du découpage du rivage, le Golfe fonctionne pratiquement comme un estuaire. Or deux récents colloques internationaux ont apporté un grand nombre d'informations démontrant la grande fertilité des estuaires, les producteurs primaires (base des chaînes alimentaires) étant surtout benthiques. La productivité est également associée à l'abondance des débris en provenance des marais et dont le cycle de décomposition joue un rôle important dans l'alimentation des Mollusques filtreurs.

RÔLE DES MARAIS LITTORAUX

Leur importance dans l'équilibre biologique des milieux n'est plus à démontrer ; dans le Golfe, l'imbrication étroite de la mer



et de la terre favorise les apports organiques et minéraux dispersés par le jeu des marées, et point de départ de nombreuses chaînes alimentaires.

Les matières organiques, sous forme dissoute ou colloïdale, sont en effet directement assimilables par les huîtres ; les éléments minéraux servent de catalyseur de croissance pour le plancton marin ; prolifération initiale des algues microscopiques (entrant pour une large part dans la nourriture des Mollusques filtreurs), puis relais aux animaux planctoniques herbivores dont se nourrissent de nombreux alevins et formes juvéniles de poissons.

RÔLE DE L'HERBIER

Il est quadruple :

- maintien du sédiment ;
- augmentation de la teneur de l'eau en oxygène dissous ;
- abri naturel ;
- nourriture pour les oiseaux.

Maintien du sédiment : Les racines de Zostères forment un réseau extrêmement dense qui maintient la vase ; la présence de l'herbier tend donc à diminuer considérablement la quantité de particules en suspension dans l'eau. Cela est important pour le captage des larves d'huîtres, captage qui se fait à l'aide de collecteurs = tuiles chaulées.



Casier servant à la capture des Seiches — la saison est terminée... les pontes de Seiches, fixées aux parois du casier, sèchent au soleil. Avec une moyenne de 200 œufs par casier et plus de 20 000 casiers immergés dans le Golfe du Morbihan chaque printemps, ce sont plus de 4 millions de Seiches qui ne verront jamais le jour.

(Photo R. Mahéo)

En effet, la larve d'huître nage pendant quelques jours, puis recherche un support pour se fixer et se métamorphoser en huître. Or une larve ne peut se fixer solidement que sur un support propre ; la présence d'une mince pellicule de vase sur les collecteurs suffit à empêcher la plupart des fixations.

Augmentation de la teneur en oxygène dissous : L'herbier représente une surface de feuilles vertes considérable ; la photosynthèse, importante et active pendant une bonne partie de l'année, s'accompagne d'un dégagement d'oxygène, ce qui a pour conséquence directe d'augmenter fortement la teneur de l'eau en oxygène dissous.

Une eau bien aérée accélère le développement et la prolifération du plancton, ce qui augmente la quantité de nourriture disponible. La croissance des huîtres et des alevins s'en trouve donc améliorée.

Abri naturel : Toutes ces feuilles de Zostères (longues de 8 à 15 cm) qui ondulent au gré des mouvements de l'eau, constituent un abri naturel remarquable pour beaucoup de petits organismes qui y trouvent en outre leur nourriture. L'herbier est une véritable nurserie pour les Poissons, les Crevettes, les Seiches, les Mollusques brouteurs.

Nourriture pour les oiseaux : Les Bernaches consomment exclusivement les racines et les feuilles de Zostères, tandis que les canards absorbent surtout les graines et les feuilles. Les Echassiers consomment les Vers, petits Mollusques et petits Crustacés constituant la faune des vasières.

PROXIMITÉ DES ZONES DE GAGNAGE

Il s'agit des marais et des étiers fréquentés pendant la nuit par les canards en recherche de nourriture, et à marée haute par les Echassiers (voir plus haut).

En réalité, ces différents éléments, associés aux facteurs du milieu, sont étroitement liés dans le maintien d'un « écosystème Golfe » fonctionnel.

Or cet équilibre précaire est menacé par divers projets de mise en valeur touristique et ostréicole, ainsi que par une surchasse.

LE GOLFE DU MORBIHAN DEMAIN : PROBLEMES POSES PAR LES PROJETS D'AMENAGEMENT

Cette question a fait l'objet d'une étude détaillée conduite par le C.E.R.A.F.E.R., puis la D.D.A. du Morbihan ; les conclusions de ce rapport ne sont malheureusement pas encore officiellement publiées. Elles peuvent se résumer par une formule : un site maritime exceptionnel, des intérêts touristiques, économiques et scientifiques à concilier.

PROJETS TOURISTIQUES

Le développement du tourisme nautique reste relativement réduit dans la partie orientale du Golfe, à cause de l'étendue des vasières qui limiteront toujours la navigation. Par contre l'urbanisation du littoral, avec sa cohorte de nuisances, est déjà amorcée. D'autre part, le projet de barrage de l'étier de Noyal ne semble pas encore totalement abandonné, ce qui aurait des conséquences catastrophiques sur les échanges trophiques et les conditions de sédimentation dans cette partie du Golfe.

Les projets concernant la partie occidentale consistent surtout en un aménagement des plans d'eau et de quelques zones portuaires (île aux Moines, Port Blanc, Arradon). Mais la vocation touristique de cette partie du Golfe est intensivement exploitée depuis de nombreuses années.

Le développement du tourisme a pour conséquence directe une inquiétante augmentation de la pollution de l'eau en période

estivale (juin à novembre) ; l'eau du Golfe est polluée par le motonautisme (échappement des gaz se faisant sous l'eau) et les égouts (rejets des eaux usées contenant microbes et détergents de plus en plus actifs et pas encore biodégradables).

Sur le plan pratique, la pollution de l'eau se traduit par une réduction de la durée de vie des micro-organismes planctoniques et benthiques dont se nourrissent les huîtres et les poissons. De plus, certains biocides s'accumulent dans les graisses animales (huîtres notamment), ce qui rendra ces Mollusques impropres à la consommation à plus ou moins longue échéance.

PROJETS OSTRÉICOLES

Ils concernent surtout la partie orientale du Golfe, en particulier la zone fréquentée par les canards, sous deux formes :

- captage du naissain ;
- création de parcs d'élevage.

N'oublions pas que l'huître est un animal microphage essentiellement végétarien qui se nourrit d'algues microscopiques capturées par filtration de l'eau, et d'éléments organiques dissous. Or les concessions ostréicoles sont des zones artificielles ; le milieu naturel, profondément remodelé, périodiquement travaillé, ne sert que de support aux huîtres qui y sont placées en élevage, la nourriture étant apportée par l'eau.

Captage du naissain : Il se fait à l'aide de collecteurs disposés sur des supports. Ces collecteurs seraient placés au-dessus de l'herbier. Conséquence directe : les Zostères ne recevant plus de lumière dépérissent ; la disparition de l'herbier entraîne la remise en suspension de la vase, ce qui diminue considérablement le pourcentage de fixation (collecteurs souillés par la vase), donc la rentabilité de l'opération.

De plus, les collecteurs sont immergés au mois de juin ; la récupération des centaines de milliers de tuiles qui seraient ainsi placées dans la baie de Sarzeau entraîne une activité humaine continue de décembre à mars, c'est-à-dire dans la période où cette zone doit jouer son rôle de remise diurne et de support de nourriture pour les milliers de Bernaches, Canards et Echassiers qui hivernent dans le Golfe.

Création de parcs d'élevage : La création d'un parc ne peut se faire qu'après destruction de l'herbier, stabilisation du sol par apport de coquilles et de sable.

Or la destruction de l'herbier entraîne une remise en suspension de grandes quantités de vase, avec les conséquences qui en découlent. De plus, les Zostères constituent l'essentiel de la nourriture des Bernaches hivernant dans le Golfe.

En fait, le problème de l'ostréiculture doit se résoudre à un autre niveau : il s'agit de trouver un équilibre entre l'augmentation du nombre d'huîtres en élevage dans le Golfe du Morbihan et la réduction progressive de la quantité de nourriture disponible pour l'alimentation des huîtres (conséquence de la multiplication des concessions, de l'augmentation des densités d'huîtres au m² et de la pollution). En effet, la vitesse de croissance des huîtres a déjà baissé de façon significative depuis une quinzaine d'années ; sous-alimentées, les huîtres deviendront beaucoup plus sensibles, notamment aux maladies.

Face à ces perspectives peu encourageantes, l'idée de substituer à revenu égal la production massive d'huîtres par une production moindre, mais de qualité, fait heureusement son chemin.

PROJET DE RÉSERVE NATURELLE

Pour faire face aux projets qui menacent la pérennité du sanctuaire ornithologique exceptionnel que représente le Golfe du Morbihan, les Associations de protection de la nature demandent depuis des années la création d'une réserve.

Il s'agit de conserver sous sa forme naturelle une partie du bassin oriental en vue d'assurer :

— la survie des Bernaches, puisque le Golfe représente un secteur d'hivernage essentiel pour cette espèce, compte tenu des menaces qui pèsent sur le site de Foulness en Grande-Bretagne (construction du nouvel aéroport de Londres) ;

— le maintien de la zone d'hivernage des Canards et Echassiers.

Une zone d'hivernage de sauvagine ne peut en effet s'établir de façon durable que lorsqu'un certain nombre de conditions se trouvent satisfaites ; signalons principalement la présence d'une nourriture suffisante et exploitable, l'existence d'un plan d'eau assez vaste, bien abrité et calme où les canards peuvent se reposer, ces facteurs étant associés à des conditions climatiques satisfaisantes.

Or le Golfe du Morbihan représente un élément essentiel (remise diurne) de la zone d'hivernage des Anatidés en Bretagne méridionale (unité géographique allant de la presqu'île de Quiberon à l'estuaire de la Loire et comprenant la Brière, la Basse-



Voilier de Bernaches se posant sur la vasière de l'île Tascon

(Photo R. Mahéo)

Vilaine, la rivière de Pénerf, la partie orientale du Golfe), et le « réservoir » de sauvagine qui se trouve dans la baie de Sarzeau alimente les chasses jusqu'à la Brière.

Les chasseurs l'ont d'ailleurs très bien compris : à l'occasion de la réunion de la Commission Régionale chargée d'étudier les projets de réserves cynégétiques sur le domaine maritime, leurs représentants ont demandé que des mesures de protection efficaces soient prochainement appliquées.

On se trouve en effet pratiquement revenu à la situation des années 1953-57 : à cette époque, la pression de chasse en bateau était devenue telle que la pérennité de cette zone d'hivernage paraissait sérieusement compromise. Ces excès avaient conduit à l'adoption de mesures réglementant la chasse en bateau. Les effectifs de canards s'étaient par la suite progressivement reconstitués ; ils ont commencé à diminuer du moment où la réglementation est tombée en désuétude (cette diminution est en partie consécutive à la pression de dérangement et à la pression de chasse sur la remise).

Mais une réserve purement cynégétique s'avère insuffisante ; il nous paraît absolument nécessaire d'obtenir un statut de réserve naturelle, compte tenu des menaces d'altération irréversible du milieu qui conduirait à la disparition des oiseaux.

Un tel projet, tenant compte des réalités du Golfe, a été élaboré et adressé au Ministère de l'Environnement... il se trouve actuellement dans l'impasse.

Or nous avons vu que le tourisme nautique ne peut se développer dans cette zone à cause des vasières et des difficultés de navigation qui en découlent. Nous avons vu que vouloir développer l'ostréiculture dans ce secteur irait, à échéance, à l'encontre du but recherché.

Dans ces conditions, on peut se demander pour quelles raisons la réserve naturelle du Golfe n'est pas encore réalité.

Espérons qu'une meilleure compréhension des problèmes aboutira très prochainement à sa création. La réserve naturelle du Golfe du Morbihan pourra alors jouer pleinement son rôle cynégétique, scientifique et éducatif.